

Eyrnet pin

Détergent multi-usages alcalin

Nettoyant alcalin polyvalent pour toutes surfaces lavables : sols, murs peints, véhicules...
N'altère pas les matériaux courants : le caoutchouc, le plastique, le cuir, le marbre, l'acier,
la porcelaine, le verre, le linoléum... Peu moussant, il s'utilise aussi bien manuellement
qu'en autolaveuse. Ne nécessite pas de rinçage. Contient un agent anti-calcaire
pour une utilisation en eaux dures. Son parfum pin est particulièrement rémanent.

Mode d'emploi

Dosage :

Utilisation manuelle : 2 à 3 %

Utilisation mécanique : diluer à 1 %

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer,
laisser agir quelques minutes.

Brosser éventuellement puis rincer à l'eau claire.

Dans le cas de sols fortement encrassés,
procéder à un trempage.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide voilé vert

- pH : 10 - 11

- Densité : 1,03 - 1,05

Précautions

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour
l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement
n'est connue ou prévisible dans les conditions
normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

La classification corrosive est fondée sur une valeur
extrême de pH. Liquide inflammable, Catégorie 3.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.
Contient des composants respectueux
de l'environnement. Ne présente pas d'étiquetage
environnemental.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères
Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).
Sans allergène déclaré (selon le règlement n°648/2004 et le
règlement n°1272/2008).
Sans VLER.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande
au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel
pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation
respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans
la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition
des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies
à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances
et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs
possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais
n'impliquent aucun engagement de notre part.

26-06-2015 Ind. 12 †

